

LE JEUNE AGE.

de se manifester et à la Congrégation celui de découvrir les ouvrages du serviteur de Dieu qui aurait pu échapper à sa connaissance.

Au bout de dix ans les postulants de la cause sollicitent les lettres *rémissoriales*. Ce sont des lettres ou bulles par lesquelles le saint Père nomme des commissaires pour examiner, sur les lieux où le serviteur de Dieu a vécu, l'héroïsme de ses vertus et la certitude de ses miracles. Ces vertus sont les trois vertus théologiques : la Foi, l'Espérance et la Charité, et les quatre vertus cardinales : la Force, la Prudence, la Tempérance et la Justice.

L'examen fini, la sacrée Congrégation étudie le rapport des commissaires, les dépositions des témoins, les pièces justificatives, etc. Épluché dans le sein de la Congrégation, le procès avec toutes ses pièces est ensuite soumis à l'examen du consistoire, en assemblée générale de tous les cardinaux, archevêques et évêques de la cour de Rome. Les réunions se succèdent, le Souverain Pontife en personne préside à plusieurs, demande l'avis de tous les cardinaux, de tous les consultants, sans donner lui-même le sien, se recommande à leurs prières, en ordonne de publiques, en un mot, n'omet rien de tout ce qui peut l'éclairer. Si, après toutes ces précautions, le vicaire de Jésus-Christ est convaincu, il publie la bulle qui autorise à procéder à la cérémonie de la béatification.

Est-il possible de trouver sur la terre un tribunal qui agisse avec plus de sagesse et de prudence ? Ou la vérité, touchant des faits et des faits palpables, est impossible à constater, ou bien il faut convenir qu'avec tant de précautions et d'infatigables recherches elle doit nécessairement se faire jour. Aussi n'est-il pas un homme de bonne foi qui doute de la *validité* des canonisations catholiques.

HISTOIRE DU CANADA.

REPONSES

Aux questions du dernier numéro.

I. En quelle année eut lieu la *passation de l'Acte d'union des Canadas* ?
R. En 1841.

II. Depuis combien d'années l'Acte *constitutionnel* était-il alors en force ?
R. Le *gouvernement constitutionnel* était établi depuis 1791, c'est-à-dire depuis un demi siècle près. (49 ans).

III. Combien d'années se sont écoulées depuis la *passation de l'Acte de Québec* jusqu'à 1841 ?
R. 67 années se sont écoulées depuis la *passation de l'Acte de Québec* (en 1774) jusqu'en 1841.

IV. Que devenaient le Bas-Canada et le Haut-Canada par l'Acte d'Union de 1841 ?
R. Par cet acte le Bas-Canada et le Haut-Canada furent réunis en une seule province, et furent administrés par un même gouvernement, lequel était composé d'une Chambre d'Assemblée et d'un Conseil Législatif. La Chambre d'Assemblée comprenait 84 membres élus par le peuple, dont 42 pour chaque province.

V. Dans quel but cet Acte fut-il passé ?
R. Cet acte passé sous prétexte de mettre plus d'harmonie entre les deux Canadas et de rendre ainsi l'un et l'autre plus prospères, etc., avait surtout pour but de mettre les habitants du Bas-Canada sous la domination de la population anglaise du Haut-Canada devenue ou devenant *plus nombreuse*.

—Nous offrons nos remerciements et nos félicitations à M. A. D'auray.

Questions auxquelles nos jeunes lecteurs sont invités à répondre en s'adressant à notre bureau :

I. Quand et par qui la ville d'Outaouais fut-elle choisie pour être la Capitale du Canada ?

II. Pendant combien d'années le Canada resta-t-il sous l'Acte d'Union de 1841 ?

III. Quelle nouvelle constitution succéda à l'Acte d'Union ?

IV. Quand fut inaugurée la Confédération des provinces anglaises de l'Amérique du Nord ?

V. De combien de provinces fut d'abord composée la Puissance du Canada, et nommez-les ?

VI. Quelles sont les autres provinces qui, dans la suite, s'unirent à la Puissance du Canada ?

VII. De combien de provinces est maintenant composée la Puissance du Canada ?

F. X. B.

Comédies enfantines.

Félix est encore tout jeune et il a déjà un cheval !
un bel animal, s'il vous plaît ! qui se nomme *Grison*. Sa crinière est de chanvre, mais la queue est de crin bien certainement. Il ne part jamais tout seul, il ne mange pas, il ne boit pas,

il ne dort ni se couche.
C'est un cheval de bois.
Grison ne marche pas non plus ; il roule quand Félix le tire ou le pousse. Comme les quatre roulettes, qui lui servent de pieds, sont pivotantes *Grison* va en arrière aussi bien qu'en avant ; il va de côté aussi, ou de travers à volonté.
Félix ne lui ménage pas les coups de fouet. C'est pour le dompter, dit-il.

II.

La petite Zoé a une poupée, et quelle poupée ! aussi grosse que la petite maman. Ses cheveux autrefois étaient longs et noirs. La petite maman s'étant avisée de les couper, chose triste à voir, hélas ! les cheveux ne repoussaient plus.

—Dodo, dodo ! dodiche ! dodo !
Et pendant que l'enfant dort Zoé, la petite maman, qui n'aime pas la paresse, s'en va trouver Félix qui, lui, s'amuse avec son cheval.

C'est pour aider à dompter la bête, dit-elle. Et pour commencer, elle prend, elle tire *Grison* par la queue.

III.

—Holà, Zoé, tu as ta poupée, laisse moi mon cheval,
Zoé ne lâche point.

—Mais, mademoiselle, ne tirez donc pas comme cela mon cheval par la queue, vous allez lui faire mal.

Elle tient furieusement à ses idées, la petite Zoé ! Pouf ! La petite fille sur le dos, et dans ses mains la queue de crin. Le cheval est aussi sur le dos, les pattes en l'air ; et par dessous, Félix qui crie et tempête : Zoé n'est pas de bonne humeur non plus, ce dit-on.

—C'est de ta faute !—C'est de la tienne.

—La grande maman survenue, à l'aide de caresses, a bientôt consolé Zoé, la petite maman.

Et ce soir papa, en bon médecin, remettra la queue de *Grison*.

GEOGRAPHIE.

Questions auxquelles nos jeunes abonnés sont invités à répondre en s'adressant à notre bureau :

I. A quel point voit-on le soleil aussitôt après l'aurore ?

II. Un peu avant le crépuscule à la fin de la journée à quel point voit-on le soleil ?

III. Précisément au milieu du jour à quel point voit-on le soleil ?

IV. A quel point ne voit-on jamais le soleil ?

V. Comment appelle-t-on ces quatre points ?

DIALOGUE

Entre deux jeunes frères.

NARCISSE—Peux-tu me dire, Dieudonné, dans laquelle des cinq parties du monde nous sommes ?

DIEUDONNÉ—Sans doute ! Nous vivons dans l'Amérique. Je te défie bien de pouvoir m'embarrasser.

NARCISSE—Dans quelle partie de l'Amérique vivons-nous ?

DIEUDONNÉ—Dans l'Amérique Septentrionale. Est-ce parce que je n'ai jamais appris la *géographie* avant cette année que tu me poses des questions aussi faciles ?

NARCISSE—Quelle contrée de l'Amérique habitons-nous ?

DIEUDONNÉ—La Puissance du Canada.

NARCISSE—Quelle province du Canada ?

DIEUDONNÉ—La province de Québec.

NARCISSE—Quel district de la province de Québec ?

DIEUDONNÉ—Le district d'Outaouais.

NARCISSE—Quel comté ?

DIEUDONNÉ—Le comté du même nom, c'est-à-dire le comté d'Outaouais.

NARCISSE—Quel canton du comté d'Outaouais ?

DIEUDONNÉ—Le canton de Templeton.

NARCISSE—Quelle paroisse ?

DIEUDONNÉ—La paroisse de St. François de Sales.

NARCISSE—Quel village ?

DIEUDONNÉ—Le village incorporé de la *Pointe-à-Gatineau*.

NARCISSE—Dans le canton de Templeton il y a-t-il d'autres villages que le nôtre ?

DIEUDONNÉ—Je suppose.

NARCISSE—Encore ?

DIEUDONNÉ—Est-ce que je sais tout moi ?

NARCISSE—T'y voilà, mon cher ! Il y a le village de *East Templeton*, et celui dit de *Perkins mill* ; mais ils ne sont pas incorporés.

DIEUDONNÉ—C'est bien, notre grand savant.

NARCISSE—Quels sont les autres comtés qui avoisinent le comté d'Outaouais ?

DIEUDONNÉ—Je l'ai entendu dire à l'école, attends..... Ce sont les comtés d'Argenteuil et de Pontiac.

NARCISSE—Dans quelle direction est le comté de Pontiac ?

DIEUDONNÉ—Par là.

NARCISSE—Dis-le sans montrer du doigt.

DIEUDONNÉ—À ta gauche si tu te tournes dans le même sens que moi, et à ta droite si tu retournes en sens contraire.

NARCISSE—Je ne demande pas cela.

DIEUDONNÉ—Le comté de Pontiac est à l'ouest du Comté d'Outaouais. Est-ce bien ?

NARCISSE—Oui, et le comté d'Argenteuil ?

DIEUDONNÉ—À l'est de celui d'Outaouais.

NARCISSE—Qu'est-ce qu'il y a au sud du comté d'Outaouais ?

DIEUDONNÉ—La rivière Outaouais.

NARCISSE—Comment nommes-tu la province qui est de l'autre côté de la rivière Outaouais.

DIEUDONNÉ—La province d'Ontario.

Un Anniversaire.

(Suite et fin.)

Mon père, mes amis, dormait pour toujours. Mon père dormait de l'éternel sommeil.

M. Sullivan, qui avait parlé debout, à la façon anglaise, avait été obligé de se rasseoir après ces mots.

Il demeura quelque temps les coudes appuyés sur la table, sa figure cachée dans ses deux mains.

Tous les convives avaient les yeux humides et se taisaient respectant son silence.

Au bout de quelques minutes, faisant un violent effort pour maîtriser son émotion, M. Sullivan se releva.

—On est un enfant à tout âge pour pleurer un père, dit-il, c'est un deuil que rien n'efface. Les années l'allongent, mais ne l'éloignent pas, et j'ai cru un instant que j'avais entrepris plus que mes forces, en ramenant ce passé sous nos yeux. Mais je ne vous ai parlé que de nous et que de mon père. Je n'ai pas fini.....

Trois jours après avoir conduit Daniel Sullivan à sa dernière demeure, nous étions tous réunis, ma pauvre mère, mes frères, mes sœurs et moi, autour d'un petit repas auquel elle s'efforçait de nous faire prendre part, quand un cab s'arrêta devant notre maison. Un pas brusque se fait entendre dans l'escalier. La porte s'ouvrit ; un grand monsieur entra.

Joë se mit à trembler : c'était le monsieur au portefeuille.